



Faire compter les voix travaille avec les décisionnaires municipaux en vue créer une ville pour tous. Il s'agit d'une initiative menée par les résidents d'Ottawa, la Coalition des centres de ressources et de santé communautaires d'Ottawa, l'Initiative: Une ville pour toutes les femmes et les partenaires communautaires.

Un budget 2018 inclusif à la ville d'Ottawa : Questions communautaires et documents de référence

Le 28 septembre 2017

Investir dans l'infrastructure sociale signifie investir dans la santé et le mieux-être des résidents d'Ottawa. L'infrastructure locale combine toutes nos ressources communautaires combinées. Ce sont les organisations, les services, les gens et les réseaux qui promeuvent la santé et le mieux-être de nos communautés. L'infrastructure sociale d'Ottawa englobe d'importants services dont nous avons besoin, y compris les logements, les aliments sains pour tous, les loisirs, les services de garde d'enfants, les transports en commun, les services communautaires, les soins de longue durée, les emplois, l'éducation et les soins de santé. Cela est tout aussi important que d'établir une infrastructure physique (comme les TLR, les routes et les égouts).

Une infrastructure sociale solide aide à avoir des communautés saines et à établir le mieux-être de tous. La santé et le mieux-être des résidents d'Ottawa peut se mesurer au moyen des indicateurs de l'Indice canadien du mieux-être (ICMÊ). L'ICMÊ montre les aspects multiples et interreliés du mieux-être au-delà de la productivité économique (p. ex. le produit intérieur brut), similaire au point de vue des déterminants sociaux de la santé. Il faut également montrer comment des changements à des politiques et à des programmes spécifiques peuvent influencer différents domaines, et, ce faisant, influencer le mieux-être des Canadiens.

Les communautés et la Ville d'Ottawa ont la responsabilité collective de travailler avec les gouvernements fédéraux et provinciaux, ainsi que les organismes caritatifs et à but non-lucratif en vue d'obtenir le bien commun.

Revendications de Faire compter les voix dans le cadre du budget de 2018

Nous demandons au Conseil municipal d'Ottawa de :

1. Investir un fonds de base supplémentaire de 500 000 \$ et d'établir une hausse de 2 % pour un ajustement au coût de la vie afin de répondre aux besoins complexes et aux demandes grandissantes de services.
2. Établir un nouveau fonds d'accès de 500 000 \$ pour permettre aux initiatives communautaires qui ne reçoivent pas de financement renouvelable de la ville d'avoir accès à des nouveaux fonds pour répondre aux nouveaux besoins.
3. Rétablir les fonds municipaux de 4 millions de \$ pour les immobilisations dans le budget de logement d'Action Ottawa conformément au plan municipal de 10 ans sur le logement et les sans-abris.

1. Investir un fonds de base supplémentaire de 500 000 \$ et d'établir une hausse de 2 % pour un ajustement au coût de la vie afin de répondre aux besoins complexes et aux demandes grandissantes de services.

CONTEXTE : Les fournisseurs de services communautaires et sociaux continuent à faire face à des difficultés parce qu'ils ne peuvent pas répondre à la demande croissante des résidents pour de l'aide sociale et à la croissance démographique.

- Les résultats du sondage mené en 2016 par Faire compter les voix concernant les fournisseurs de services communautaires et sociaux financés par la Ville démontrent que les résidents les plus vulnérables d'Ottawa font face à des périodes d'attente plus longues et à des réductions de services. Parmi les 66 fournisseurs de services communautaires et sociaux qui ont répondu au sondage, 93 % ont connu une augmentation dans la demande de services. Entre 2011 et 2015 :
 - Le nombre de résidents desservis a augmenté de 66 % en moyenne.
 - L'augmentation de la demande allait de 17 % à 300 %.
- Dans le cadre du budget municipal de 2017, le Conseil municipal d'Ottawa s'est rendu compte des besoins dans les communautés et a établi un fonds de 500 000 \$ pour aider les fournisseurs de services communautaires et sociaux à répondre à la demande, de même qu'un autre fonds de 110 000 \$ pour compenser pour l'inflation.
- **Nécessité de cette augmentation :** L'année dernière, le montant total de fonds demandés aux fonds de durabilité de 500 000 \$ s'élevait à 2,8 millions de \$. Cela illustre la gravité du problème et la nécessité d'augmenter le montant de 500 000 \$ cette année.
- **Allocation des fonds en 2017 :** L'année dernière, les fonds ont été repartis de façon équitable de manière à ce que chaque fournisseur reçoive des fonds proportionnellement à ce qu'elle a demandé. Toutefois, cela signifie que les fournisseurs qui ont demandé des petits montants ont reçu de très petits montants et que la plupart d'entre elles n'ont pas reçu le montant nécessaire pour répondre aux besoins identifiés.
- **Allocation proposée pour 2018 :** Pour 2018, nous proposons que les fournisseurs de services communautaires et sociaux financés par la Ville présentent des propositions à examiner selon des critères établis (p. ex. répondre aux besoins urgents, réduire les listes d'attente, répondre aux hausses ponctuelles dans la demande). Un comité d'allocation inclura des résidents qui n'ont aucune relation avec l'un des 93 fournisseurs financés par la Ville. Le comité examinera les propositions selon un système de pointage en fonction duquel les fournisseurs qui en ont le plus besoin recevront du financement.
 - Cela signifie que ce ne sont pas tous les fournisseurs qui recevront du financement, mais seulement ceux qui avec des besoins plus urgents. La disponibilité de ces fonds forcera les fournisseurs à documenter la demande grandissante de services relativement à leur capacité à y répondre. Ce qui aidera à établir un plan de durabilité à long terme.
- L'augmentation du salaire minimum à 15 \$ d'ici le 1^{er} janvier 2019 est un grand pas vers l'établissement d'un salaire plus décent. Cependant, les fournisseurs de services communautaires et sociaux craignent que cela créera des pressions financières additionnelles pour eux, car le salaire de leurs employés augmentera.

2. Établir un nouveau fonds d'accès de 500 000 \$ pour permettre aux initiatives communautaires qui ne reçoivent pas de financement renouvelable de la ville d'avoir accès à des nouveaux fonds pour répondre aux besoins émergents.

CONTEXTE : Les initiatives communautaires qui répondent aux nouveaux enjeux en offrant des services importants aux résidents devraient pouvoir obtenir de l'aide de la Ville comme les autres fournisseurs de services financés par la Ville.

- En 2013, les subventions destinées aux projets communautaires ont été annulées. Ces subventions étaient utilisées pour allouer des petites subventions pour répondre à de nouveaux enjeux. L'enveloppe de financement communautaire est gelée depuis au moins une décennie.
- Au cours de cette période, la croissance démographique à Ottawa a été plus élevée que les moyennes nationales et provinciales.
- La Ville a utilisé le programme de subventions pour financer des projets visant à aider les nouvelles initiatives à établir leur crédibilité et efficacité à fournir des services en attendant de les examiner pour voir leur admissibilité à du financement de durabilité.
- Certains fournisseurs de services communautaires et sociaux sont responsables des nouveaux enjeux en offrant des services importants et précieux aux résidents. Conséquemment, ils devraient avoir accès à de l'aide.
- Il y a le grand besoin communautaire de nourritures saines qui sont frais, accessibles, abordables, peu transformées, produites le plus localement possible et adaptées culturellement pour tout le monde. Il faut de l'aide pour mener ces initiatives.

3. Rétablir les fonds municipaux de 4 millions de \$ pour les immobilisations dans le budget de logement d'Action Ottawa conformément au plan municipal de 10 ans sur le logement et les sans-abris.

CONTEXTE : Les fonds actuels ne suffisent pas pour bâtir des nouveaux logements abordables et offrir plus de logements à loyer indexés sur le revenu.

- Selon le volet des Communautés saines et bienveillantes des Priorités proposées pour le mandat du Conseil 2015-2018, la priorité numéro 3 est de créer des nouvelles options pour des logements abordables. L'objectif de l'initiative stratégique 40 : Plan décennal de logement et de lutte contre l'itinérance de la Ville est de « Réduire de 30 % le nombre annuel moyen de familles qui séjournent dans des motels d'ici la fin du T4 de 2018 » et de « réduire les coûts des refuges de 20 % d'ici le T4 de 2018 et réinvestir toutes les économies dans les services de logement et de soutien (Plan stratégique 2015-2018 de la Ville d'Ottawa, p. 49).
- Manque de financement pour bâtir des nouveaux logements et offrir plus de logements à loyer indexés sur le revenu pour les familles à faible revenu:
 - Le nombre moyen de logements sociaux et abordables par 1000 résidents à Ottawa est de 24, 4 unités (Fondation communautaire d'Ottawa, 2016).
 - En 2015, la Ville d'Ottawa a transféré 4 millions de \$ du budget d'immobilisations au budget opérationnel. Ce montant avait été alloué auparavant pour bâtir des nouveaux logements abordables.
 - En 2016, par nuit, une moyenne de 347 personnes, l'équivalent à 91 familles et ménages composés de couples, étaient placés dans des motels à l'extérieur. Les coûts pour offrir des abris sûrs à toutes ces personnes dans des motels s'élevaient presque à 4,5 millions de

\$ pour l'année. Ces motels servent de réponses d'urgence, mais ces fonds auraient pu être mieux utilisés pour fournir des logements répondant aux besoins à long terme des familles.

- Plus de personnes ayant accès aux abris. Les abris sont remplis. Les pressions exercées sur l'ensemble du système de logements sociaux s'avèrent accablantes.
 - En 2015, les données ont montré une augmentation dans le nombre de familles qui avaient accès à des abris. La tendance se maintient. Les abris pour les familles sont remplis.
 - En 2016, il y a eu une hausse du nombre de personnes utilisant les abris d'urgence : de 6 815 personnes en 2015 à 7 170 personnes en 2016, soit une hausse de 355 personnes ou de 5,2 % (Alliance pour mettre fin à l'itinérance à Ottawa, 2016, p. 4).
 - Plus de femmes célibataires ont eu recours aux abris en 2016 (en particulier des femmes âgées de plus de 50 ans). De 2015 à 2016, les abris ont fait l'objet d'une hausse de 20,1 % par les femmes de plus de 50 ans et de 31,2 % par les femmes de plus de 60 ans. La durée de leur séjour a passé de 76 jours en 2014, à 82 jours en 2015 et à 86 jours en 2016. (Alliance pour mettre fin à l'itinérance à Ottawa, 2016, p. 5).
 - La proportion de jeunes âgés de 16 à 17 ans dans les abris pour les jeunes est à la hausse. (Alliance pour mettre fin à l'itinérance à Ottawa, 2016, p. 6).
- Des milliers de personnes sont sur la liste d'attente de logements subventionnés:
 - Le nombre de ménages sur la liste d'attente de logements à loyer indexés sur le revenu s'élevait à 10 312 en 2014 (Fondation communautaire d'Ottawa, 2016).
 - Le temps d'attente varie, mais peut atteindre 5 ans et plus. (Le Centre d'enregistrement pour les logements sociaux d'Ottawa <http://www.housingregistry.ca/fr/faq/>).
- Nous perdons du terrain chaque année, car nous perdons plus d'unités de logements abordables que nous en créons.
- Effectuer des investissements pour des logements est mieux qu'une réponse d'urgence.
- La Ville doit accomplir davantage. Il s'agit d'une crise qui ne se résoudra pas en transférant les fonds d'une place à l'autre.
- Lorsque les gouvernements fédéral et provincial accordent plus de fonds à la Ville, nous devons l'utiliser pour accomplir davantage. Si nous utilisons les nouveaux fonds pour maintenir le statu quo, nous perdons du terrain.